

22 déc 2017 -11:08

Nouvelle brochure SESPROS: Analyse de la protection sociale en Belgique et sur le plan de l'Union européenne 2014-2015

Le SPF Sécurité sociale analyse chaque année l'état des lieux de la protection sociale en Belgique sur base du Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS). Sa nouvelle brochure vous donne un aperçu de l'actualisation des chiffres de la protection sociale belge en 2015. Pour la comparaison avec les autres états membres de l'UE, des chiffres de l'année précédente ont été utilisés vu que les données européennes disponibles au moment de la rédaction de la brochure dataient de 2014.

Augmentation légère des dépenses belges de protection sociale en 2015 par rapport au PIB

Les dépenses de protection sociale de la Belgique en terme de produit intérieur brut (PIB) ont légèrement augmenté jusqu'à 124,8 milliards d'euros en 2015 ou bien jusqu'à 30,4% du PIB par rapport à 30,2% du PIB en 2014.

Dépenses liées au chômage en diminution en 2015 tandis que celles liées à la vieillesse augmentaient. Par rapport aux données 2014 de la Belgique, on constate une diminution des dépenses concernant le chômage, celles-ci passent de 3,4% du PIB en 2014 à 3,1% du PIB en 2015. Cette diminution est principalement due à l'évolution des facteurs de volume, au saut de l'index qui avait été décidé par le gouvernement en octobre 2014 et aux différentes mesures prises par le gouvernement. En termes relatifs, les dépenses de chômage représentaient 10,7% du total des prestations de protection sociale en 2015 contre 11,6 % en 2014.

On constate également une légère augmentation des dépenses concernant la protection sociale contre les risques liés à la vieillesse (comme p.ex. les pensions de vieillesse, des revenus insuffisants, perte de l'autonomie dans les tâches de la vie quotidienne...) par rapport à 2014. Celles-ci représentaient 10,2% du PIB en 2015 contre 9,8% du PIB en 2014. Ce qui confirme le vieillissement de la population belge.

Si l'on additionne les dépenses liées à la survie (càd la protection sociale fournie aux survivants d'un défunt), les dépenses de protection sociale y afférentes ont augmenté, passant de 40,3% du total des prestations de protection sociale en 2014 à 41,5 % en 2015. Les dépenses liées à la vieillesse et la survie représentaient ensemble 49,5 milliards EUR en 2015.

Comparaison des dépenses et sources de financement belges pour la protection sociale aux autres états-membres de l'EU

Au niveau européen, les dépenses de protection sociale représentaient 28,7 % du PIB en 2014 pour les 28 états membres de l'UE. Les dépenses sociales liées à la vieillesse étaient particulièrement élevées pour l'Italie (14,1% du PIB), la France (12,8% du PIB) et la Suède (12,2% du PIB). Pour la Belgique, ces dépenses (9,8% du PIB) restaient sous la moyenne européenne qui s'élève à 11,1% du PIB pour 2014.

Par ailleurs, en 2014, les principales sources de financement de la protection sociale dans toute l'UE sont les cotisations sociales avec en moyenne 54,1% des recettes totales. Quant aux contributions publiques, elles représentaient 40,5% des recettes totales pour tous les états membres de l'Union européenne. En Belgique, les cotisations sociales représentaient 59,4% des recettes totales et les contributions publiques 38,4% des recettes totales.

La brochure est disponible en suivant le lien :

<https://socialsecurity.belgium.be/fr/publications/la-protection-sociale-en-belgique-donnees-sespros>

Contact pour toute information complémentaire sur la brochure :

Dirk MOENS | Conseiller - Direction générale Soutien et Coordination Politiques
0473 63 8370 | dirk.moens@minsoc.fed.be

Service presse SPF Sécurité sociale
0473 13 13 29 | press@minsoc.fed.be | @SPFSecu

Plus d'infos sur SESPROS :

Plus d'infos sur le Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS) (ou bien ESSPROS en anglais) et des brochures précédentes se trouvent sur notre site :

<https://socialsecurity.belgium.be/fr/publications/la-protection-sociale-en-belgique-donnees-sespros>

Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale
Centre Administratif Botanique - Finance Tower
Boulevard du Jardin botanique 50/100
1000 Bruxelles
Belgique
<https://www.socialsecurity.belgium.be>

Evelien De Vos
+32 473 13 13 29
press@minsoc.fed.be